

Rôle domestique de la femme.—A ce propos Socrate disait : " Pour moi, j'estime qu'une femme qui est bonne ménagère contribue, tout autant que le mari à faire prospérer la maison. En effet, si l'argent vient le plus souvent par les opérations du mari, il s'en va d'ordinaire en grande partie par les emplettes de la femme : quand ces emplettes se font à propos, les maisons s'élèvent ; quand elles se font sans discernement, les maisons déclinent. "

Le cultivateur et ses serviteurs.—L'agriculture apprend à s'aider les uns aux autres. C'est avec des hommes que l'on attaque l'ennemi ; c'est aussi avec des hommes que l'on travaille la terre. Celui qui veut réussir en agriculture doit donc d'abord se former des travailleurs dévoués et toujours prêts à obéir.... Souvent aussi, le cultivateur doit exhorter les gens qu'il emploie à l'aménagement de sa ferme, comme le général ses soldats ; car les encouragements ne sont pas moins nécessaires aux serviteurs qu'aux hommes libres : ils en ont même plus besoin pour supporter les durs travaux auxquels ils sont assujettis. Il faut donc les traiter avec ménagement, les bien nourrir et les bien payer.

RECETTES

Préservation du bois.

Nous trouvons dans le *Chemical News*, qu'on a recommandé en Allemagne la composition suivante pour préserver le bois enterré : On mêle ensemble 40 parties de craie, 50 de résine 4 d'huile de lin. On fait fondre le tout dans un pot de fer ; on ajoute ensuite 1 partie d'oxyde de cuivre natif qu'on y mêle intimement, après quoi on ajoute avec précaution et en remuant le tout une partie d'acide sulfurique. Ce mélange est appliqué à chaud sur le bois au moyen d'une brosse. Lorsqu'il est sec, il constitue un vernis aussi dur que de la pierre.

Instrument tranchants.

Moyen très-simple de faire couper les instruments tranchants.—Depuis longtemps on a reconnu qu'un moyen facile de repasser les rasoirs consiste à les tremper une demi-heure dans une eau mélangée d'acide muriatique (sel hydrochlorique,) ou d'un vingtième d'huile de vitriol (acide sulfurique). Après cette immersion, en les essuyant, les laissant sécher quelques heures et les passant sur la pierre à rasoir, ils prennent d'autant plus vite leur tranchant que l'acide, ayant mordu également sur toute la surface de la lame, a fait l'office de la meule et qu'il n'est plus alors question que d'obtenir le douci sur la pierre. Cette opération simple, qui n'a jamais altéré la qualité des bonnes lames de rasoir, a quelquefois, au contraire, amélioré de mauvaises trempes sans qu'on en connaisse bien la cause. Ce procédé a été appliqué avec succès à tous les instruments tranchants. Ainsi, par exemple, qu'à chaque heure de repas, et le soir pour le lendemain, les ouvriers passent sur les lames de leurs outils un peu de l'eau mordante dont nous venons d'indiquer la préparation et qui est si peu coûteuse ; sans altérer la trempe de ces instruments, ils se dispensent des repassages fréquents beaucoup plus coûteux et plus capables d'altérer la durée de leurs outils. C'est surtout aux moissonneurs, pour leurs faucilles, serpes et faux, que s'adresse cet avis, que nous recommandons toutefois à tous les autres ouvriers faisant usage d'instruments tranchants.

Sous presse et devant paraître en Janvier 1881 :

LOVELL'S GAZETTEER.

OF

BRITISH NORTH AMERICA.

Cet ouvrage contient la description la plus récente et la plus authentique d'au-delà de 7,500 cités, villes et villages des provinces d'Ontario, Québec, Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Ile du Prince-Edouard, Manitoba, Colombie Anglaise et du territoire du Nord-Ouest ; de plus des informations générales puisées aux sources officielles, concernant le nom, l'étendue, etc., de plus de 1,200 lacs et rivières. Cet important ouvrage contient aussi un tableau des

routes et chemins montrant la proximité des stations de chemin de fer, des havres de mer, de lacs et de rivières, avec des cités, villes, villages, etc., des différentes provinces ; ce tableau est d'une utilité incalculable. Une carte très-bien coloriée du Canada est jointe au volume, dont l'éditeur est M. P. A. Grossby qui a été assisté dans la rédaction par plusieurs écrivains.

On sollicite des souscripteurs et l'on demande des agents. Prix de l'ouvrage : \$3 payables à la livraison.

JOHN LOVELL & FILS, Imprimeurs.

Montréal, 14 août 1880

COLLÈGE DE STE. ANNE.

La rentrée des Elèves au Collège de Ste. Anne est fixée à jeudi le 2 de septembre prochain, et les classes s'ouvriront le lendemain.

COUVENT DE STE. ANNE.

La rentrée des élèves pensionnaires au Couvent de Ste. Anne aura lieu le 2 septembre prochain, et les classes s'ouvriront le lendemain.

EXPOSITION

AGRICOLE ET INDUSTRIELLE DE LA PUISSANCE

Ouverte au monde entier, aura lieu en la Cité de Montréal,

Commencant Mardi le 14

ET SE TENANT

VENDREDI, 24 SEPTEMBRE 1880

SUR LE

TERRAIN DE L'EXPOSITION,

Avenue Mont-Royal, Mile-End

0000

Pour la liste des Prix et Blancs d'entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE, s'adresser à GEORGES LECLERC, Secrétaire du Conseil d'Agriculture, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté ; pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL à S. C. STEVENSON, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures à Montréal.

Le temps fixé pour recevoir les entrées est comme suit : Animaux, instruments d'agriculture, produits agricoles et de la laiterie, SAMEDI, 4 SEPTEMBRE.

Manufactures, beaux arts, ouvrages de dames, etc., SAMEDI, 28 AOÛT.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés.

S. C. STEVENSON, Montréal,

Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures.

GEORGES LECLERC, Montréal,

Secrétaire du Conseil d'Agriculture, P. Q.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes seront reçues à OTTAWA, jusqu'à MIDI, le

17 SEPTEMBRE

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années à partir du 1er JANVIER prochain :

JERSEY et ST. JOSEPH STATION, six fois par semaine ;

BROADLANDS et CROSS POINT, deux fois par semaine ;

NEIGETTE et STE. FLAVIE STATION, deux fois par semaine ;

ST. MOISE et R. R STATION, deux fois par semaine.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste sus nommés, ou au Bureau du soussigné, où l'on pourra, aussi, se procurer des formulaires de soumission.

W. G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 2 août 1880.